

# Audiens

POUR LA CRÉATION. POUR L'INFORMATION.  
POUR CELLES ET CEUX QUI LA FONT.

ENTREPRISES  
DES ESPACES DE LOISIRS,  
D'ATTRACTIONS  
ET CULTURELS

ELAC SANTÉ

**ÉVOLUTIVE**  
avec 4 niveaux  
de garanties

**SIMPLE  
ET RAPIDE**

**SANS  
QUESTIONNAIRE  
MÉDICAL**  
ni délai de carence

**Une offre  
à composer  
comme vous  
l'entendez !**

**4 niveaux au choix  
pour l'employeur avec  
des extensions possibles  
pour le salarié**

Vous choisissez le niveau de protection obligatoire que vous souhaitez mettre en place pour vos salariés parmi 4 niveaux de garanties.

Selon la couverture obligatoire que vous sélectionnez, vos salariés peuvent, s'ils le souhaitent :

- renforcer leur protection santé en souscrivant une option facultative (sauf le niveau 4 non responsable),
- étendre la protection à leur conjoint non à charge.

## Niveau 1

**Le respect de vos obligations conventionnelles** à budget et garanties ajustés.  
Le + : les forfaits blanchiment dentaire et orthodontie.

## Niveau 2

**Une protection renforcée** et une limitation des restes à charge pour vos salariés.  
Le + : le forfait chirurgie réfractive de 500 € par œil.

## Niveau 3

**La protection optimale pour vos salariés !**  
Le + : un forfait de 200 € par an pour des soins de médecine douce et de prévention.

## Niveau 4

**Une couverture complète de haut niveau**, avec une protection renforcée sur toutes les dépenses lourdes en cas d'aléas de santé.

**NIVEAU 4  
NON RESPONSABLE**

**C'est vous qui avez la main !**

ELAC Santé, c'est la protection santé que vos salariés attendent et la qualité de service d'une équipe engagée, portée par une culture d'entreprise profondément ancrée.

Vous choisissez librement le niveau de garanties que vous souhaitez proposer à vos salariés, selon votre politique sociale et votre budget.

Nous garantissons une offre qui respecte vos obligations d'employeur avec des tarifs parmi les plus compétitifs du marché.

**C'est l'avantage de faire confiance à un organisme à but non lucratif !**

“

Ça c'est AUDIENS

Inclus dans les garanties :  
une liste médecines douces  
et prévention bien-être sur  
certains soins non pris en  
charge par la Sécurité sociale.

”

# Un contrat qui profite à tous, à vos équipes, à vous !

**Pour vos salariés,  
c'est facile, rapide  
et sans contrainte**

- **Pour tous** : aucun questionnaire médical, ni limite d'âge.
- **Pas de délai de carence** : vos salariés sont couverts immédiatement !
- **Un salarié quitte l'entreprise ?** Selon la durée de son ancien contrat de travail, il bénéficie du maintien de ses droits pour une durée allant jusqu'à 12 mois.

**L'appli Audiens : vos salariés  
vont l'adorer !**

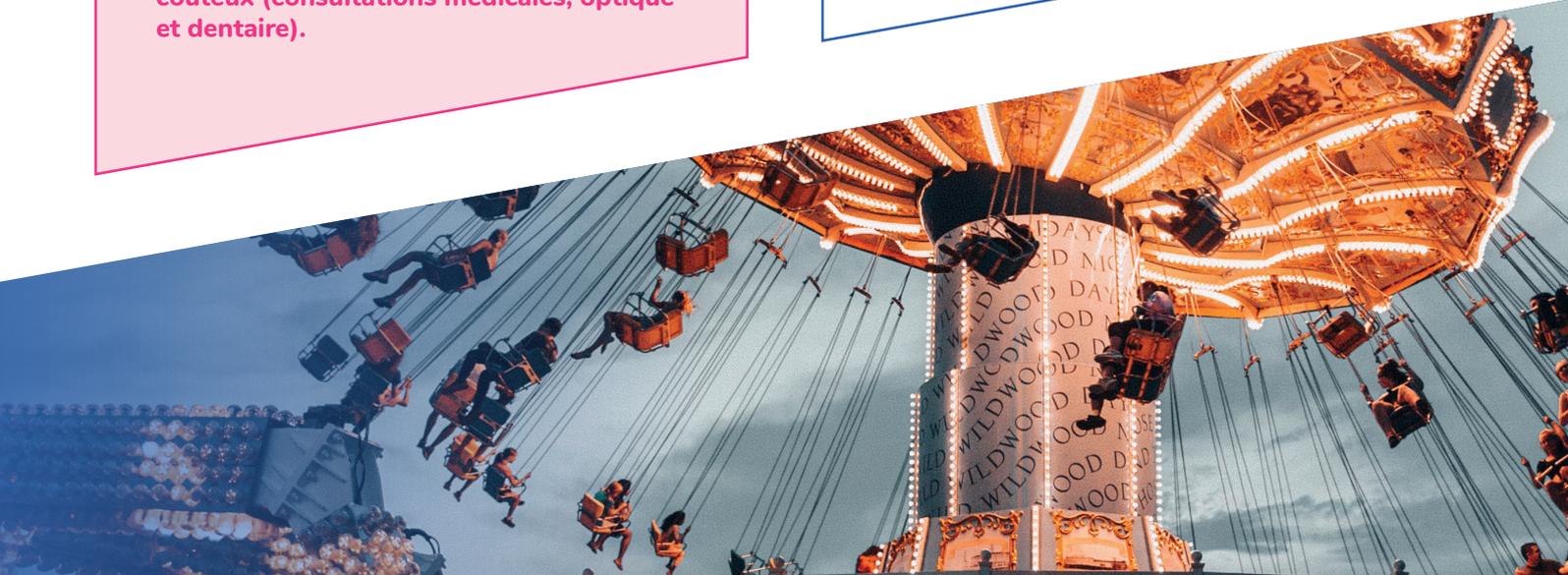
Toutes les fonctionnalités qu'attendent les salariés, toujours plus connectés et impatientes !

- Piloter leur contrat,
- Suivre leurs remboursements,
- Envoyer des devis et des factures,
- Digitaliser leur carte de tiers payant,
- Accéder directement à la **téléconsultation** et à des spécialistes pour obtenir un **2<sup>nd</sup> avis médical** à chaque instant,
- Géolocaliser les professionnels de santé **partenaires du réseau de soins** pour obtenir les meilleurs tarifs,
- **Simuler leurs remboursements pour estimer très rapidement le montant des prises en charge sur les principaux postes de santé coûteux (consultations médicales, optique et dentaire).**



**Pour vous, c'est un  
partenariat à valoriser  
et des avantages à la clé**

- **Trouvez le bon compromis** : l'offre ELAC Santé Audiens est modulable et ajustable à votre budget.
- **Gérez facilement vos démarches avec un Espace Employeur complet** (affiliation, départs, portabilité...).
- **Gagnez du temps !** Un conseiller dédié est à votre écoute pour faciliter la mise en place et gérer chaque étape de la vie du contrat. **On s'occupe de tout !**
- **Gardez vos talents** : offrir une bonne complémentaire à ses salariés, c'est un **périphérique de rémunération et un levier de fidélisation** supplémentaires.
- **Avantageux pour vous, vous y gagnez aussi en profitant des avantages fiscaux des contrats santé collectifs responsables\*** : cotisations des contrats exclues de l'assiette de la contribution sociale de solidarité des sociétés et participation patronale exonérée des cotisations de Sécurité sociale\*.
- **Et valorisant pour votre image d'entreprise !** Choisir un groupe qui a su fidéliser par ses performances, sa politique d'accompagnement social et ses engagements les plus grands noms de la communication, des médias et de la création tels que Canal +, BETC, Les Echos, Opéra de Paris, M6-RTL, Mediawan, Gallimard, UGC, France Télévisions, Newen, Universal Music... **C'est un véritable atout pour l'attractivité de votre marque employeur.**



# Besoin de preuves supplémentaires ?

Avec nous, pas de gadgets, nous incluons les vrais services dont vos salariés auront besoin !

## Un accès aux soins facilité



### Des difficultés à trouver un rendez-vous médical ?

Le service de téléconsultation médicale disponible 7j/7 et 24h/24 permet d'obtenir un diagnostic et une ordonnance à tout moment, sans frais à avancer.



### Besoin de l'avis d'un autre spécialiste pour éclairer une décision ?

En cas de problème de santé sérieux, le contrat inclut l'accès à une plateforme d'experts pour obtenir un 2<sup>nd</sup> diagnostic ou un 2<sup>ème</sup> avis médical par un spécialiste, entièrement pris en charge par le contrat.



### À la recherche d'un professionnel de santé au meilleur prix ?

L'accès à un réseau de près de 12 000 professionnels de santé, répartis sur toute la France et pratiquant des tarifs maîtrisés, c'est l'assurance de restes à charge limités pour vos salariés.

## Un appui de premier plan en cas de difficulté



### Difficile de tout organiser lors d'une hospitalisation ?

Les services d'assistance inclus dans le contrat permettent, quelle que soit la nature de l'hospitalisation (programmée ou non, avec ou sans nuitée) de bénéficier d'aides pour maintenir un rythme de vie normal : aide à domicile, garde d'enfants...

**Et pour les aidants familiaux**, le contrat d'assistance prévoit, en cas d'immobilisation de l'aidant, l'intervention auprès du proche.

Un vrai plus pour le salarié aidant et son parent !



### L'un de vos salariés est confronté à une difficulté de paiement ou sociale ?

Audiens se mobilise pour répondre aux situations de fragilité en proposant un large dispositif d'accompagnement social et solidaire à tous ses adhérents.

Une équipe de professionnels est à l'écoute pour apporter soutien, conseils et orienter chacun vers la solution la mieux adaptée à sa situation : aides financières pour faire face à des dépenses ou des problèmes de santé importants, soutien psychologique pour les salariés aidants familiaux, aides sociales pour surmonter des difficultés personnelles en cas d'accidents de vie...

# ET SI CHOISIR AUDIENS SERVAIT AUSSI VOTRE RSE ?



Pour nos salariés comme pour les vôtres, il ne suffit pas de dire que l'on s'engage, il faut aussi des preuves !

## Responsabilité écologique

- Membre fondateur d'Ecoprod pour la filière de l'image.
- Associé au **label Prestadd** pour les entreprises du spectacle et de l'évènement.

## Prévention des discriminations et diversité

- Détenteur du **Label Diversité** depuis 2011.
- Signataire depuis 2014 de la **charte LGBT de l'Autre Cercle**.

## Handicap

- Gère la **Mission Handicap du spectacle vivant et enregistré** soutenue par l'AGEFIPH.
- Emploie **11% de salariés en situation de handicap**.

## Égalité femmes-hommes

- **97/100** à l'**Index de l'égalité professionnelle** du ministère du Travail.

## Contre le harcèlement et les violences sexistes et sexuelles

- Partenaire du ministère de la Culture pour la gestion de la **cellule d'écoute professionnelle avec une assistance psychologique et juridique**.

## Action sociale

- **1M€ d'aides sociales** versé par Audiens Santé Prévoyance en 2022.



Une complémentaire santé performante et engagée...  
c'est un choix qui répond à l'envie d'impact social et  
environnemental des entreprises et de leurs équipes.



**Le Groupe en chiffres**  
Groupe paritaire  
à but non lucratif :

- 560 collaborateurs mobilisés et à l'écoute,
- près de 46 000 entreprises couvertes,
- 870 000 personnes protégées

Les représentants de la branche ELAC **accordent leur confiance à Audiens**  
pour garantir la protection santé des salariés de leur secteur.

Une question, un devis ?  
Nous sommes là pour vous, contactez-nous !  
Nous serons ravis de vous renseigner.



**PAR TÉLÉPHONE**

**0 173 173 737**

prix d'une communication locale

**Nos experts sont là pour vous simplifier la vie.**

Ils sont à votre écoute du **lundi au vendredi de 9h à 18h.**

Ils seront ravis de répondre à vos questions, d'étudier vos spécificités, bref de vous accompagner pour que la mise en place de votre contrat de santé collective ne soit pas une course d'obstacles.



[www.audiens.org](http://www.audiens.org)

**Audiens**

**POUR LA CRÉATION. POUR L'INFORMATION.  
POUR CELLES ET CEUX QUI LA FONT.**

Audiens Santé Prévoyance, Institution de Prévoyance régie par le Livre IX du Code de la Sécurité sociale. Autorisée sous le numéro 983 par arrêté ministériel du 15 novembre 1991. Immatriculée au SIRENE sous le N° 384 268 413. Soumise au contrôle de l'ACPR, sise 4 place de Budapest, CS 92459, 75436 Paris cedex 09. Dont le siège social est au 74 rue Jean Bleuzen - 92170 Vanves. Les Garanties d'Audiens Assistance sont assurées par IMA ASSURANCES, ci-après dénommée IMA, société anonyme au capital de 7 000 000 euros entièrement libéré, entreprise régie par le Code des assurances, dont le siège social est situé 118 avenue de Paris - CS 40 000 - 79 033 Niort Cedex 9, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Niort sous le numéro 481.511.632.